

641

COMMISSION chargée de l'examen du projet de résolution de MM. Adolphe Cicéron, Crépin et Flandin, ayant pour objet d'examiner s'il y a lieu de constituer une Commission spéciale chargée d'élaborer un statut pour les colonies. (N° 207, année 1910.)

(Nommée le 17 juin 1910.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : CRÉPIN.
- 2^e — PAULIAT.
- 3^e — Amiral DE CUVERVILLE.
- 4^e — Adolphe CICÉRON.
- 5^e — DELPECH.
- 6^e — POIRSON.
- 7^e — Louis MARTIN.
- 8^e — BIENVENU MARTIN.
- 9^e — BRAGER DE LA VILLE-MOYSAN.



4

Séance du 21 Juin 1910

Président : M. Bruvère Martin
Secrétaire : M. Cicéron

M. Céprieu déclare tout d'abord en son nom personnel que le premier bureau l'a désigné pour faire partie de la présente commission dans un sens favorable à la proposition de M. le Comte de Cécillon, Céprieu & Flandrin; puis au nom de M. Garbat, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, que le deuxième bureau est également favorable à cette proposition.

M. l'amiral de Cuverville dit que le 3^e bureau l'a élu dans une pensée favorable à la proposition, mais avec cette indication qu'il y aura lieu de rechercher un statut spécial pour chaque colonel.

M. Cicéron a été élu par le 4^e bureau, participant lui aussi de la proposition.

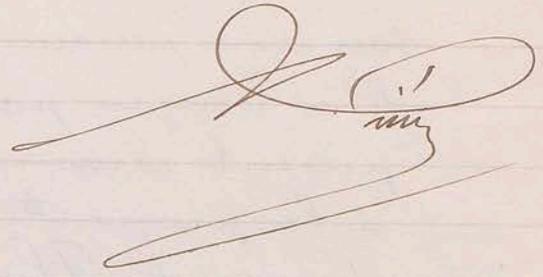
M. Bruvère Martin déclare qu'il a reçu un vrai blanc-seing du 8^e bureau, qui pourtant est favorable à la recherche d'un meilleur régime pour les colonels, avec cette indication qu'il ne faut pas à tenter un statut unique, surtout pour les nouveaux pouvoirs. Il conclut d'appliquer à chaque colonel un régime spécial. Après une échange d'observations

La commission s'ajourne à une prochaine
séance

M. Cicéron est nommé rapporteur

Le Président

Le Secrétaire

A large, stylized handwritten signature in cursive script, likely belonging to the Secretary mentioned in the text above. The signature is fluid and extends across several lines of the page.